

## Invité : Julien AUBERT



*Député du Vaucluse depuis 2012, conseiller régional PACA, Président fondateur du Mouvement « Oser la France » au sein des Républicains, membre de la Commission des finances, membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques, Président du groupe d'études de l'Assemblée Nationale sur les enjeux économiques de la filière industrielle énergétique, membre titulaire du Conseil Supérieur de l'Energie, magistrat à la Cour des Comptes, Julien Aubert s'est depuis de nombreuses années spécialisé dans les enjeux industriels et énergétiques.*

En 2019 Julien Aubert a présidé la commission d'enquête parlementaire sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique. Plus récemment, en mai 2020, avec dix-huit autres députés Les Républicains, il lance dans Le Monde un appel pour une transition écologique souveraine, plaidant pour une approche environnementale conciliant indépendance stratégique, localisme et réindustrialisation décarbonée et rurale.

*Mots clés : transition énergétique et électrique, hydrogène, stockage, nucléaire, TRVe, ARENH, territoires, réseaux, interconnexions, EnR, usages, technologies, gaz.*

### 1. Une transition électrique incohérente

**Transition électrique et non énergétique** car l'axe dominant depuis 2012, prolongé dans la PPE, consiste plus à transformer de l'électricité pilotable décarbonée en électricité non pilotable verte :

- Objectifs EnR ambitieux à 36 % de la production (19% en 2019)
- Fermeture de 14 centrales nucléaires d'ici 2035.

} *Objectifs irréalisables et en contradiction avec la volonté de lutter contre le réchauffement climatique (exemple de la RFA).*

Les **faiblesses de la transition électrique** actuelle sont :

- que tout le monde mène la même politique (effet commission européenne) en comptant sur le voisin pour compenser l'intermittence.
- une électricité déconcentrée avec la multiplication des acteurs et des lieux de production.

Cette transition va nécessiter d'importants **investissements** à l'horizon 2030/2040, alors que la filière nucléaire est également en besoin :

- La filière s'affaiblit et falaise en **2040/2050** : sans prolongation de la durée de vie des centrales, elles arriveront toute en **fin de vie**. La production nucléaire passerait de 63,2 à 15 GW.
- Solutions envisageables :
  - **Investissements** dans 6 EPR (horizon 2044)
  - **Investissements** supplémentaires dans les ENR pour essayer d'atteindre les objectifs et de réduire le nucléaire. Cela risque de mettre en péril la stabilité du réseau d'où des investissements dans :
    - Recherche sur le **stockage**, sur le réseau à faire évoluer
    - **Hydrogène** gris (bon marché, carboné), vert (cher, EnR) et bleu (EnR + Nucléaire)

En ce qui concerne le **nucléaire**, M. Aubert a résumé l'évolution du débat et des clivages dans l'hémicycle depuis 2012. Il constate un **rééquilibrage d'un débat** très idéologique.

Modèle économique du pilotable en partie déstabilisé :

- par l'intermittence des EnR
- leur priorité sur le réseaux



*Baisse de la marge bénéficiaire du nucléaire = modèle économique du pilotable déstabilisé*

L'avenir se joue dans la **taxonomie** européenne, qui doit inscrire le nucléaire comme une **énergie décarbonée**.



### La taxe carbone comme vecteur de la transition énergétique

La taxe carbone est compliquée à mettre en œuvre :

- Evaluer la quantité de CO<sub>2</sub> utilisée à la production, l'assemblage, etc...
- Application d'un référentiel commun pour chaque catégorie de produits
- Hypocrisie des européens qui pointent du doigt les pays producteurs sur fond de désindustrialisation du continent.

## 2. Le marché Français va connaître d'importantes transformations (HERCULE)



Projet HERCULE qui consiste à conserver un groupe intégré avec :

- **EDF VERT** constitué de la **fourniture**, la **production** d'électricité **intermittente** et **d'ENEDIS**
- **EDF BLEU** qui serait composé des activités non concurrentielles principalement le **nucléaire**.
- **EDF AZUR** quasi **régie** censée éviter la mise en concurrence des **concessions hydroélectriques**

M. Aubert n'y est pas favorable car :

- risque de désintégration d'**EDF**
- **place d'ENEDIS** dans **EDF VERT** potentiellement privatisable dont la valeur (quasi-monopole) vient du contribuable et des collectivités territoriales
- le **statut des concessions hydroélectriques** : jurisprudence de la CJUE permet de protéger les concessions de la mise en concurrence (quasi régie). Que ne l'a-t-on pas fait avant ?

Conséquences possibles d'HERCULE sur les **TRVe** :

- La LEC a mis **fin aux TRV** électricité pour les **petites et moyennes entreprises** (31/12/20)
- Tendance à l'**augmentation** des TRVe
- Tendance à la **réduction du nombre** de catégories de **bénéficiaires**

S'il faut **supprimer les TRV – point rouge pour la commission - pour sauver EDF** comme groupe intégré dans le cadre des négociations avec la Commission Européenne, M. Aubert y serait favorable.

Conséquences possibles d'HERCULE sur l'**ARENH** : « un bien économique mais pas souverain »

- un plafond plus **élevé et neutre**
- tous les opérateurs disposeraient d'un **droit de tirage**, y compris EDF Vert
- **augmentation du prix de l'ARENH** pour faire face aux investissements (prolongation voire nouvelles)

Développement de **nouveaux acteurs sur le marché** :

- Montée en puissance des **fournisseurs alternatifs** (comme les grands groupes pétroliers)
- Entrée des **GAFAM** (dans les réseaux et la production)

## 3. Le rôle des territoires



### Importance des réseaux

Les acteurs locaux tiennent leur importance de leur **possession des réseaux**. Dans ce cadre, le développement des *smart grids* est une réponse à l'arbitrage en temps réel, rendu de plus en plus nécessaire.

### Interconnexions

Au niveau européen qui crée une **interdépendance** de plus en plus forte et expose au **risque de défaillance** plus grande du réseau. Le foisonnement est un leurre pour Julien Aubert.

### EnR et territoires

L'énergie n'est pas nécessairement décentralisée car la production est en réalité dispatchée à l'échelle nationale. Le territoire en lui-même conserve **surtout les nuisances et peu de retours** sur investissement.

Afin de s'assurer que les territoires bénéficient réellement du développement des EnR et les impliquer dans la définition et la mise en œuvre de la politique de transition énergétique, il conviendrait :

- d'inciter les acteurs à créer des **écosystèmes locaux**
- d'inciter fiscalement à une **meilleure répartition de la plus-value** des revenus éoliens
- de développer des projets **d'investissements citoyens** (forte intensité capitalistique)
- d'impliquer les collectivités locales nécessaires à l'**acceptabilité** des implantations des sites EnR

- de mener un vrai **débat** au niveau local sur le plan **nucléaire** vs énergies locales
- de réaffirmer le principe de **péréquation tarifaire** : un démembrement d'EDF conjugué au développement de l'autoconsommation risque de faire naître une forme d'égoïsme.

### Place des acteurs locaux dans la Transition énergétique

Les **acteurs locaux** doivent réaffirmer leur place et se redéfinir dans ce cadre :

- Pour les **ELD**, les **stratégies nationales** sont importantes pour orienter les financements, témoigner d'un volontarisme ; c'est le tissu local qui fait vivre la transition énergétique.
- Nécessité d'un **commissariat à la transition énergétique** pour assurer une vision transversale, la contractualisation des objectifs et pour mutualiser les moyens.

La **TE** ne doit pas être le fait que de quelques grandes entreprises mais doit être globale. Besoin de voir un **tissu économique** capable de se positionner comme acteur de **long terme** : rôle des **ELD**

## 4. Evolution des usages et de nouvelles technologies

### Transformation des mobilités

Pour ce qui concerne le développement des **véhicules électriques et hydrogènes**, l'arbitrage se fera en grande partie par le **développement des réseaux** (la France ne peut s'en offrir plusieurs).

La mobilité hydrogène décarbonée pour le **transport lourd est pertinente**. Les questions de la sécurisation de moteurs et des installations, ainsi que du coût des capacités de production décarbonées, restent technologiquement posées à date.

### Nouvelles technologies (hors H<sub>2</sub>)

Le gouvernement devrait agir en faveur des nouvelles technologies Françaises et Européennes favorisant la transition énergétique

- la **neutralité carbone** la plus grande,
- encourager les technologies hybrides qui permettent de basculer du fossile vers l'électrique et minimiser l'impact prix pour les consommateurs
- développer des technologies sur les **flottes captives** dans un premier temps
- Fin de la **cannibalisation des financements** par les technologies matures (ex : éolien et solaire ne devraient plus être aidés)

#### Energies nouvelles en émergence :

- Eolien flottant
- Hydrolienne (DOM TOM par ex)
- Biocarburants

### Stockage par STEP hydroélectriques

Afin de lutter contre la disparition d'infrastructures et le sous- investissement dans les STEP au profit des *micro-grids* / batteries.

- Fin du **risque de mise en concurrence** des concessions hydroélectriques (Cf HERCULE)

### Avenir du gaz

**Des décisions structurantes pour le gaz sont prises dans la RE 2020 notamment :**

- La RE2020 qui banni le gaz dans le résidentiel neuf
- Interdiction de la publicité à partir de 2023 pour le gaz fossile
- Forte hausse des obligations de CEE sur la filière gaz côté fournisseurs
- Garanties d'origine biogaz qui enchérissent le prix du gaz rendant une offre compétitive impossible

Cela pose des questions quant à la **place du gaz dans la TE** et l'avenir des infrastructures.

- Gâchis que de créer de nouvelles infrastructures H<sub>2</sub> non compatibles avec le gaz
- **Gaz nécessaire** pour la baisse de GES dans **certains cas** – nécessaire dans la TE
- Mettre en avant la **viabilité économique** plutôt que le dogmatisme

